



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE**

**SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU MARDI 6 MARS 2018**

Séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, tenue à la salle du conseil le mardi 6 mars 2018 à 19 h 30, sous la présidence du maire Monsieur Normand Roy.

**SONT AUSSI PRÉSENTS LES CONSEILLERS (ÈRES) :**

M.M. : André Longchamps - Marie-Josée Plante – Marc-André Mathieu  
Philippe Couture – Josée Busque – Carl Gilbert

**EST AUSSI PRÉSENTE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Isabelle Beaudoin.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRIÈRE**

Après la prière et la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, Monsieur Normand Roy.

Le maire, Monsieur Normand Roy souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-03-055

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter l'ordre du jour tel que rédigé en laissant ouvert le point varia.

- Bordereau de l'ordre du jour remis à tous les conseillers

2018-03-056

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2018**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 février 2018 – 19 h 30 (régulière) a été remise à chaque élu du conseil municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque  
SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 février 2018 – 19 h 30, soit adopté tel que rédigé et déposé.

2018-03-057

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert

**LOT NO. 1 :**

Fournisseurs réguliers mois de février 2018	189 980,34 \$
Salaire net à payer mois de février 2018	38 731,81 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>228 712,15\$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert



2018-03-058

-031-

**LOT NO. 2 :**

<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>	
Immobilisations de février 2018	7 339,69 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>7 339,69 \$</b>

<b><u>TOTAL DES DÉPENSES LOT 1 et LOT 2</u></b>	
MOIS DE FÉVRIER 2018 COMPTE FOLIO 8350 – BANQUE 54-112-10	
<b>TOTAL :</b>	<b>236 051,84 \$</b>

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le bordereau de comptes du mois (Lot 1) de février 2018 présenté à la séance du mois de mars 2018. Ledit bordereau de comptes totalise un montant deux cent vingt-huit mille sept cent douze dollars et quinze (**228 712,15 \$**).

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver le bordereau de comptes d'immobilisation (Lot 2) de février 2018 présenté à la séance du mois de mars 2018. Ledit bordereau de comptes totalise un montant de sept mille trois cent trente-neuf dollars et soixante-neuf (**7 339,69 \$**).

Lesdits bordereaux de comptes (Lots 1 et 2) sont joints à la présente résolution et en font partie intégrante comme ci au long récé. De même, la secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à effectuer le paiement desdits comptes à qui de droit.

**CERTIFICAT DE CRÉDIT**

Je, soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, certifie par les présentes que les prévisions budgétaires comprennent les sommes engagées dans ce procès-verbal, soit un montant de deux cent trente-six mille cinquante et un dollar et quatre-vingt-quatre (**236 051,84 \$**).

**Comptes pour la période du mois de FÉVRIER 2018.  
Résolutions 2018-03- et 2018-03-**



Directrice générale et secrétaire-trésorière

2018-03-059

**ACCEPTATION PAR RÉOLUTION DES ÉTATS D'ARRÉRAGES ET AUTRES  
COMPTES À RECEVOIR AU 28 FÉVRIER 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
SECONDÉ PAR Monsieur Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les états d'arrérages et autres comptes à recevoir au 28 février 2018 soit adoptés tel que déposés.

**PÉRIODE DE QUESTIONS – 20h00**

**CORRESPONDANCES**

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu la liste de la correspondance pour le mois de février 2018.



**COMPTE RENDU DE LA MRC BEAUCE-SARTIGAN :**

Monsieur Normand Roy mentionne que la table des maires s'est réunie le 21 février et les sujets abordés ont été :

- La MRC a refusé de donner leur appui à Optilab suite à leur présentation qui traitait du processus pour les analyses des prises de sang ;
- Le système de recyclage des déchets (PGMR) a été acheté par la COOP Fédérée et la Municipalité de St-Côme continue d'aller de l'avant avec le projet pilote.
- Suivi concernant le FAAR (Fonds d'appui au rayonnement des régions)
- Conférence de presse aura lieu prochainement pour annoncer les projets qui ont été acceptés en Beauce-Sartigan.
- La MRC a accepté de verser une aide financière à l'organisme Espérance Cancer pour la rénovation de leur bâtiment.
- La Municipalité de Ste-Évariste offrira des cours de kayak à la piscine durant la saison hivernale.
- Le pont couvert à Notre-Dame-des-Pins est fermé à la circulation piétonnière, aux véhicules tout-terrain, aux motoneiges et aux cyclistes suite à la découverte de problématiques importantes au niveau de la structure.

**COMPTE RENDU DES COMITÉS :**

Madame Josée Busque désire remercier la présence des bénévoles et des nouveaux arrivants en grand nombre lors de la soirée Hommage aux Bénévoles et aux nouveaux arrivants. Le comité a reçu une belle commandite pour la nourriture servie lors de cette soirée.

Le 25 mars 2018, les Fermières en collaboration avec les Papillons de l'Espoir organisent un évènement de dégustation de soupes et de desserts entre 11 h 00 et 14 h 30. Le but est d'amasser de l'argent pour venir en aide aux enfants malades ainsi qu'à leur famille.

Le 18 avril 2018 à la Bibliothèque, une conférence de Monsieur Moineau aura lieu au coût de 5,00 \$ et elle portera sur la fabrication d'une cabane à oiseaux.

Le 21 avril 2018, aura lieu la soirée des générations. Donc, pour ceux et celles qui ont du talent dans le chant, la musique ou autres, vous êtes invités à y participer.

Madame Marie-Josée Plante mentionne que la fête familiale qui a eu lieu à l'aréna le 24 février a attiré environ 300 personnes. Elle remercie l'implication des Chevaliers de Colomb lors de cette journée. Également, le spectacle de patinage artistique aura lieu le 11 mars 2018 et les citoyens sont invités à y assister.

Le 7 mars 2018, il y aura une journée relâche d'organisée pour les enfants. Il y aura des activités en avant-midi au Centre Multifonctionnel et en après-midi à l'aréna.

Monsieur André Longchamps mentionne qu'il a assisté à l'évènement persévérance à l'école Curé-Beudet pour remercier l'implication des enseignants et des étudiants.

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTE DE SIGNER UNE ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE LORS D'UN  
INCENDIE AVEC LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE D'EAST-BROUGHTON  
ET SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS**

ATTENDU que la présente entente est de permettre à chaque municipalité participante de prêter ou demander assistance à l'appel initial ou en renfort, à une autre municipalité participante pour le combat des incendies aux conditions prévues à la présente à moins de convention particulière entre deux municipalités;

ATTENDU que les municipalités faisant partie de la présente entente souhaitent encadrer la mise en œuvre des ententes d'assistance en matière incendie déjà existantes en prévoyant notamment comment seront remboursées les dépenses relatives à une demande d'assistance et les principes de fonctionnement des demandes d'assistance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:



QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte de signer une entente en matière d'entraide lors d'un incendie avec le service de sécurité incendie d'East-Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus pour une durée d'un (1) an qui se renouvellera automatiquement à l'échéance.

2018-03-061

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE L'OFFRE DE SERVICES DE DANY CHAMPAGNE POUR LES SERVICES DE FAUCHAGE ET DE DÉBROUSSAILLAGE POUR LA SAISON ESTIVALE 2018**

CONSIDÉRANT que Monsieur Dany Champagne offre ses services à la Municipalité tous les ans et qu'il possède tous les équipements nécessaires pour le fauchage et le débroussaillage;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une offre de services à un taux horaire de 75,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte l'offre de services de Monsieur Dany Champagne pour les services de fauchage et de débroussaillage pour la saison estivale 2018 au taux horaire de 75,00 \$.

2018-03-062

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION D'ENDRESS + HAUSER POUR LA MISE À NIVEAU DE L'ANALYSEUR DE CHLORE EN CONTINU À L'USINE DE FILTRATION**

CONSIDÉRANT que la mise à niveau de l'analyseur de chlore en continu est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'équipement et que Monsieur Philippe Bolduc, Directeur des travaux publics, suggère au conseil de procéder aux travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission d'Endress + Hauser au coût de 3 190,04 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission d'Endress + Hauser pour la mise à niveau de l'analyseur de chlore en continu à l'usine de filtration au coût de 3 190,04 \$.

2018-03-063

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION D'ENDRESS + HAUSER POUR LA VALIDATION DE L'EXACTITUDE DES MESURES DE 2 DÉBITMÈTRES**

CONSIDÉRANT que la validation de l'exactitude des mesures des 2 débitmètres doit être faite une fois par année et que Monsieur Philippe Bolduc, Directeur des travaux publics, suggère au conseil de procéder aux travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission d'Endress + Hauser au coût de 2 530,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission d'Endress + Hauser pour la mise à niveau de l'analyseur de chlore en continu à l'usine de filtration au coût de 2 530,00 \$.

2018-03-064

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION DE BUSQUE ET CIE POUR L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE RADIANT AU PLAFOND À L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT que l'entretien des systèmes de chauffage radiant au plafond de l'aréna doit être effectué une fois par année;



-034-

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Busque et Cie pour effectuer les travaux d'entretien au coût de 1 172,75 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront exécutés au printemps après la fermeture de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Busque et Cie pour l'entretien des systèmes de chauffage radiant au plafond de l'aréna au coût de 1 172,75 \$ taxes incluses.

2018-03-065

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU QUÉBEC (TECQ) 2014-2018 (POUR ANNULER ET REMPLACER LA RÉSOLUTION 2018-02-050)**

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2018-03-066

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION DE RÉFRIGÉRATION J.P. (BEAUCE) INC. POUR LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE DES 10 UNITÉS DE CLIMATISATION ET DES SYSTÈMES D'ÉVACUATION D'AIR DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

CONSIDÉRANT que lors des travaux sur l'unité AC-7 à l'automne 2017, il a été suggéré à la Municipalité de faire une vérification générale des unités de ventilation afin de déceler les défauts;



CONSIDÉRANT qu'une vérification annuelle permettra à la Municipalité de réparer les bris, mais également de pouvoir faire de l'entretien préventif afin de conserver la durée de vie des appareils plus longtemps;

CONSIDÉRANT que Monsieur Philippeau produira un rapport détaillant les réparations et l'entretien à faire sur les systèmes de ventilation suite à sa visite;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission de Réfrigération J.P. (Beauce) inc. au coût de 960,00 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Réfrigération J.P. (Beauce) inc. pour la vérification générale des 10 unités de climatisation et des systèmes d'évacuation d'air du Centre Multifonctionnel au coût de 960,00 \$ avant les taxes.

2018-03-067

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTE DE DONNER AIDE FINANCIÈRE À LA MAISON DES JEUNES DE  
BEAUCE-SARTIGAN POUR LE PROJET ADOS EN CAVALE POUR L'ÉTÉ 2018**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande écrite de la Maison des Jeunes de Beauce-Sartigan pour une aide financière de 50 \$ par jeune pour le projet d'Ados en cavale pour l'été 2018;

CONSIDÉRANT qu'en 2017, la Municipalité s'était engagée à verser 50 \$ par jeune, pour un total de 10 jeunes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte de verser une aide financière de 50 \$ par jeune pour le projet d'Ados en cavale pour la saison estivale 2018, et ce, pour une contribution maximale de 10 jeunes.

2018-03-068

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 2018-132 DÉCRÉTANT UN  
EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 742 179 \$ POUR DES TRAVAUX DE  
RÉFECTION SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE DU 10<sup>E</sup> RANG**

La conseillère, Madame Marie-Josée Plante, donne un avis de motion que, lors d'une prochaine séance tenue à la salle du conseil municipal, le règlement 2018-132 décrétant un emprunt et une dépense de 742 179 \$ pour des travaux de réfection sur une partie de la route du 10<sup>e</sup> Rang de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce sera adopté.

2018-03-069

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE  
ACCEPTE LA SOUMISSION DES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT BERGOR INC. POUR  
L'ACHAT DE BROSSES POUR LE BALAI MÉCANIQUE POUR L'ENTRETIEN  
DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT que les brosses sont à remplacer sur le balai mécanique;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu 2 soumissions :

- Les pièces d'équipement Bergor inc. : 766,93 \$ (taxes incluses)
- Eddynet : 1 153,54 \$ (taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Philippe Couture  
ET SECONDÉ PAR Madame Josée Busque  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission des pièces d'équipement Bergor inc. pour l'achat de brosses pour le balai mécanique au coût de 766,93 \$ taxes incluses.



2018-03-070

-036-

**VARIA**

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE VERSE UNE AIDE FINANCIÈRE À ST-ÉPHREM EN ACTION DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITÉS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande de l'organisme St-Éphrem en Action pour une demande d'aide financière d'un montant de 17 340,92 \$;

CONSIDÉRANT que le montant versé à St-Éphrem en Action servira à leur venir en aide dans le cadre de leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Carl Gilbert  
ET SECONDÉ PAR Monsieur Marc-André Mathieu  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte de verser une aide financière à l'organisme St-Éphrem en Action dans le cadre de leurs activités au montant de 17 340,92 \$.

2018-03-071

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE ACCEPTE LA SOUMISSION DE PLOMBERIE CHAUFFAGE JACQUES ROY INC. POUR LE REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE À L'ARÉNA**

CONSIDÉRANT que lors d'une inspection, une fissure a été découverte dans le réservoir d'eau chaude et qu'il y a un risque de dégât d'eau;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux soumissions :

Plomberie Chauffage Jacques Roy inc. : 2 985 \$ (avant taxes)  
Busque et Cie : 3 075,00 \$ (avant taxes)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Longchamps  
ET SECONDÉ PAR Madame Marie-Josée Plante  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce accepte la soumission de Plomberie Chauffage Jacques Roy pour le remplacement du réservoir d'eau chaude à l'aréna au coût de 2 985,00 \$ avant les taxes.

2018-03-072

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE REMERCIE AGROPUR POUR LEUR COMMANDITE DANS LE CADRE DE LA SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire remercier Agropur pour leur commandite lors de la soirée hommage aux bénévoles et aux nouveaux arrivants qui a eu lieu le 2 mars dernier;

CONSIDÉRANT que leur aide a permis de servir d'excellents fromages à leurs convives lors du cocktail dinatoire;

CONSIDÉRANT que cette 2<sup>e</sup> édition fut une réussite et qu'Agropur a participé à faire de cette soirée un événement de qualité et qui a été apprécié par plus de 225 personnes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce remercie Agropur pour leur commandite lors de la soirée Hommage aux bénévoles et aux nouveaux arrivants.

2018-03-073

**RÉSOLUTION POUR QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE REMERCIE OLYMEL POUR LEUR COMMANDITE DANS LE CADRE DE LA SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire remercier Olymel pour leur commandite lors de la soirée hommage aux bénévoles et aux nouveaux arrivants qui a eu lieu le 2 mars dernier;



-037-

CONSIDÉRANT que leur aide a permis de servir à leurs convives plusieurs bouchées à base de viande lors du cocktail dinatoire;

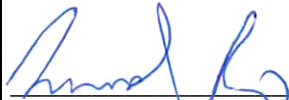
CONSIDÉRANT que cette 2<sup>e</sup> édition fut une réussite et qu'Olymel a participé à faire de cette soirée un évènement de qualité et qui a été apprécié par plus de 225 personnes;

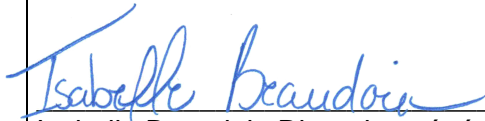
EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce remercie Olymel pour leur commandite lors de la soirée Hommage aux bénévoles et aux nouveaux arrivants.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Busque et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 20 h 17.

  
Normand Roy, Maire

  
Isabelle Beaudoin Directrice générale / secrétaire-trésorière